AU SUJET D'ÉMILIE

Pas de ressentiment ni

Dans un article paru dans* le Soir d'Algérie *du 27 août 2012, intitulé «La véritable histoire du drapeau algérien», M. Ouali Aït Ahmed tente de nous éclairer sur les origines de l'emblème national, mais en réalité il nous affranchit par de bien maigres révélations, tout juste des généralités.

Emilie Busquant.

Messali Hadj.

Photos : DR

Par Amar Belkhodja, journaliste et auteur

Le but visé étant surtout de renier à Mme Messali d'avoir confectionné le premier «spécimen» de l'emblème national en puisant les composantes, les motifs et les couleurs chez son époux et ses compagnons. Tout le monde est d'accord là-dessus. Je ne m'attarderai pas sur cette question. Elle a été déjà traitée par le docteur Mostefaï dans les moindres détails, depuis l'origine de l'emblème jusqu'à son adoption officielle par une loi promulguée au lendemain de l'indépendance. Ce qui m'interpelle le plus dans cet article, c'est une série de griefs que l'auteur de l'article oppose à Mme Messali. Alors M. Ouali s'interroge — je cite — : «Si Mme Emilie Busquant avait cet amour passionné pour la libération de l'Algérie qu'on veut lui prêter, elle aurait exercé toute son influence sur son mari pour être parmi les fondateurs de l'ENA (...) Elle lui aurait soufflé de faire sienne la cause nationale du 1er Novembre 1954 au lieu de créer son propre MNA.»

Je fais une halte à ce niveau pour préciser à M. Ouali que Mme Emilie Busquant n'avait rien à dire à son époux pour la bonne raison qu'elle est décédée en 1953, donc bien avant la proclamation du 1er Novembre 1954 et la création du MNA.

Poursuivant son réquisitoire, M. Ouali écrit plus loin que «le corps de Mme Emilie Busquant sera recouvert, lors de son décès, un an avant le recouvrement de la souveraineté nationale, de l'emblème national». Faut-il préciser à nouveau à M. Ouali, en rapportant une étude que j'ai consacrée à Mme Emilie Busquant, que le décès de celle-ci est survenu un an avant le déclenchement de l'insurrection de Novembre 1954, décès qui eut lieu plus précisément le 2 octobre 1953 à Alger, en l'absence de son époux qui se trouvait en déportation à Niort depuis mai 1952.

Tout en apportant un démenti aux affirmations de M. Ouali, je ferai certainement œuvre utile, surtout pour les jeunes lecteurs du S*oir d'Algérie*, en rapportant une étude que j'ai consacrée à Mme Emilie Busquant, il y a quelques années déjà, et que j'ai enrichie pour rendre hommage à ses luttes et ses souffrances.

L'histoire du Mouvement national ne commence pas en 1954. Elle remonte bien avant. Pourquoi alors s'entêter à l'effacer, à la falsifier ou à la renier ? Rassurez-vous M. Ouali, Mme Emilie Busquant va compter pour beaucoup dans le combat pour la liberté aux côtés de Messali qu'elle épouse en même temps qu'elle épouse sa cause. Ce que Messali reconnaît lui-même :

«Je puis dire que ma petite amie, notre nid d'amour et ma nouvelle situation ont été le destin miraculeux et la première base de départ de la lutte pour la libération nationale.» (*Mémoires de Messali* cité par Marie-Victoire Louis - *Parcours* - 12 - 14 octobre 1990). Les témoignages ne font pas défaut sur l'engagement de cette femme aux côtés de son époux ; malgré les attaques dont elle fut l'objet vers la fin de sa vie par certains amis de Messali, notamment parmi eux Ahmed Bouda : «La fraternité de compagnonnage du début, les souvenirs vécus en commun, la solidarité qu'exige la lutte collective contre la répression, avaient fait de la première ENA une grande famille au sein de laquelle madame Messali était tout à la fois un pôle de référence, un symbole de continuité ; bref, une mère. Et ses qualités étaient grandes : courage, ténacité, sang-froid, esprit d'initiative, dévouement, sens politique, sacrifices, tous les témoignages concordent en se sens.» (Marie-Victoire Louis - *Parcours* - 12- 14 octobre 1990). Originaire de Neuve-Maison en Meurthe-et-Moselle où elle est née le 3 mars 1901, Emilie Busquant s'est installée à Paris dans les années 1920. C'est ici qu'elle va connaître Messali Hadj qui se prédestine à une existence fort mouvementée parce qu'il sera à la tête du plus puissant courant nationaliste d'Algérie. De son union avec la jeune Emilie naîtront deux enfants : Ali le 8 juillet 1930 et Djanina le 15 avril 1938.

Emilie Busquant ne savait certainement pas qu'elle allait partager tous les tourments auquel son mari va s'exposer à cause de son engagement avec sa patrie et son peuple. Pourtant, elle avait fait son choix. Et tout en assumant son rôle de mère de famille, elle s'acquittera d'importantes missions au sein du mouvement nationaliste. Du temps de l'Etoile nord-africaine, elle assure la liaison entre les cadres de ce parti à Paris et son époux qui se trouvait momentanément (1935) en Suisse pour échapper aux mesures répressives des autorités françaises. En Algérie, au lendemain de la création du PPA (Parti du peuple algérien), elle participe à plusieurs rassemblements et se fait inculper en 1939.

Quand Messali est interné à Lambèze, c'est encore elle qui maintient le lien entre le leader nationaliste et les cadres de la nouvelle direction du PPA qui est en quelque sorte la continuité de l'Etoile nord-africaine mais qui, cette fois-ci, va s'implanter en Algérie. Emilie Busquant, c'est la militante engagée aux côtés de son époux qui défend farouchement et sans répit la cause nationale mais c'est aussi la mère de famille et l'épouse qui partage toutes les souffrances de Messali Hadj qui va être persécuté toute sa vie par le régime colonialiste.

Cette épouse exemplaire va s'éteindre le 2 octobre 1953 à Alger en l'absence de son époux, qui encore une fois est frappé de déportation. Nous allons justement évoquer quelques pages des vexations et souffrances subies par M. Messali Hadj et son épouse Emilie Busquant comme nous parlerons des conditions fort émouvantes de la mort de celle qui a accepté de partager la gloire dans la souffrance. Condamné à 16 ans de travaux forcés par le tribunal militaire d'Alger le 28 mars 1941, Messali séjourna pendant deux ans au tristement célèbre bagne de Lambèze. «Selon Maarouf Boumediène, A la prison de Lambèze, en 1942, les prisonniers — véritables morts-vivants — n'avaient d'autres liens réguliers avec le monde extérieur que les visites de Madame Messali (Maire-Victoire Louis - *Parcours* - 12-14 octobre 1990). Messali fut ensuite placé en résidence forcée à Boghari le 23 avril 1943. C'est dans cette ancienne place forte de l'Emir Abdelkader que les époux Messali vivaient, sévèrement surveillés par l'administration coloniale. Parce qu'il avait saisi le général de Gaulle pour l'entretenir sur le destin de l'Algérie dans une lettre datée du 11 octobre 1943, M. Messali est déporté manu-militari à In-Salah le 16 novembre 1943, obligé d'abandonner sa femme et ses deux enfants à Boghari. Toutefois, le séjour en extrême-sud est bref. Son retour est décidé le 31 décembre 1943 non pas à Boghari mais à Reibell (Ksar-Chellala) à une distance de la première localité d'une centaine de kilomètres environ.

L'ancien captif de Lambèze n'avait donc pas le droit de quitter Ksar-Chellala, même pour aller retrouver sa famille à Boghari. Une autorisation de ce type lui fut refusée par exemple le 18 septembre 1944.

L'administrateur de la commune mixte de Ksar-Chellala, chargé de lui notifier ce refus, poussa le zèle jusqu'à mettre M. Messali sous-écoute et ainsi il intercepta une communication transmise au sous-préfet de Médéa. Emilie Busquant rend compte à son époux du mouvement de troupes que connaît la bourgade de Boghari pour intimider la population locale et l'empêcher de manifester quelque soutien au leader du PPA. Elle rapportait ce jour-là : «Hier soir, des soldats français ont brutalisé de jeunes musulmans, l'un d'eux voulut faire usage de son révolver. De nombreux indigènes musulmans se sont alors rassemblés et ont protesté violemment.

Le résultat a été que, peu après, six mitrailleuses ont été mises en batterie à la gendarmerie et que le contrôle de la circulation a été organisé. Ce sont de véritables provocations. Tout cela est dirigé contre nous» (extrait de communication transcrite et transmise en annexe de correspondance - archives daïra de Ksar-Chellala).

M. Messali étant interdit de quitter sa résidence forcée, c'était donc son épouse qui demandait l'autorisation de quitter Boghari pour se rendre à Ksar-Chellala où l'administrateur de cette commune mixte passe la plupart de son temps à épier tous les mouvements du leader nationaliste et les visites qu'il reçoit, espèrant, pour cela, gravir les échelons de la hiérarchie administrative. Mais le 18 avril 1945, alors que le nouveau mouvement des AML est à son apogée, la localité de Ksar-Chellala devient le théâtre de graves incidents. De nouveau, Messali est déporté à El-Goléa puis à Brazzaville. De nouveau Madame Messali est confrontée à toutes sortes de tracas et persécutions insurmontables, inhumaines. Elle réside encore dans la région de Médéa. Le 9 juin 1945, pendant que la tragédie du peuple algérien se poursuit à Kherrata, Sétif et Guelma, Emilie Busquant proteste auprès de l'administrateur de la commune mixte de Ksar-Chellala. Elle réclame d'envoyer des vêtements et de l'argent à son époux et de pouvoir regagner son domicile à Alger avec ses enfants. Elle menace de porter son cas devant une nation étrangère.

L'administrateur s'agite et avise les autorités supérieures. Le préfet d'Alger, humilié quelque temps auparavant à Ksar-Chellala, saisit à son tour le gouverneur général sur le cas Emilie Busquant. Il propose au chef de la métropole le déplacement d'Emilie Busquant, sa présence à Ksar-Chellala étant désormais indésirable, vœu si pressant de notre zélé administrateur de la commune mixte. Il signale également que Ali, fils de Messali, venait d'être renvoyé du collège de Médéa parce qu'il a été appréhendé en train de distribuer les photos de son père à ses camarades. C'est dire que la répression frappait toute la famille Messali.

Mais au mois d'août 1945, Mme Messali est toujours à Ksar-Chellala, entourée de tous les égards des disciples de son époux déporté. Cependant, le torchon brûle toujours entre elle et l'administrateur qui ne cesse de dénoncer les agissements de la dame. Dans les correspndances officielles échangées entre le sous-préfet de Médéa et son subalterne à Ksar-Chellala, on nie même les liens conjugaux légitimes entre Emilie et Messali. Tantôt elle est sa «concubine», tantôt elle est «dite madame Messali». Bref, l'administrateur réclame toujours le départ d'Emilie Busquant de sa localité parce «qu'elle est arrogante et tient avec lui et son adjoint des conversations sur un ton véhément, dans le but, dit-il, d'attirer l'attention de la population sur elle». (Correspondance du 20 août 1945).

Le «malheureux» administrateur de Ksar-Chellala se plaint même du jeune Ali qu'il sermonna parce qu'il avait «ostensiblement» refusé de le saluer, et ce, en présence de «nombreux musulmans». Les incessantes plaintes de l'administrateur de la commune mixte de Ksar-Chellala aboutissent. Mme Messali et ses deux enfants quittent définitivement Ksar-Chellala le 21 février 1946. C'est la fin d'un épisode fort mouvementé et qui mérite davantage d'investigations pour décrire avec force les pressions et les intimidations subies par Mme Messali et ses deux enfants et qui sont allés rejoindre le leader déporté au Congo.

Peu de temps après, Messali est libéré. Il s'installe avec sa famille à Bouzaréah (Alger). Naissance du MTLD et nouvelle épopée avec ses points faibles. Le mouvement prend le soin d'entretenir son aile clandestine le PPA.

L'étoile de Messali brille toujours. C'est le leader le plus aimé et le plus populaire. L'ordre colonial est conscient de cette nouvelle ascension qui fait de Messali l'incarnation incontestée de la conscience nationale parce qu'il a accepté de se sacrifier pour son peuple. En 1952, il entame une tournée en Algérie qui se termine par une tragédie à El-Asnam (Chlef) le 14 mai de cette année. La police tire sur la population venue accueillir le «Zaïm». Deux jeunes Asnamis périssent sous les balles de la police coloniale. Les événements se précipitent. Messali est arrêté sur les lieux du drame puis expulsé à Niort (France). C'est un coup fatal. Car le vieux routier du nationalisme algérien ne retournera plus en Algérie. Il y retournera sans vie en 1974 pour être enterré à Tlemcen, sa ville natale.

Cette déportation va porter un coup fatal à son parti qui va être secoué par une série